



COMMUNIQUE DE PRESSE

Appel du PCF 65 - Israël/Palestine : HALTE AU CARNAGE, cessez-le-feu immédiat !

Le gouvernement israélien a lancé une opération meurtrière contre la population palestinienne de Gaza. Près de la moitié des habitations ont été détruites. Les hôpitaux, les écoles sont visées. Un véritable effondrement humanitaire est en cours. Une partie de la population est contrainte à un déplacement forcé. Des milliers de femmes, d'hommes, d'enfants périssent sous les bombes. C'est un massacre de masse. Ce sont des crimes de guerre. En Cisjordanie occupée, l'armée et les colons se livrent à de nouvelles exactions contre la population palestinienne. Les odieux actes terroristes du Hamas du 7 octobre ne les justifient en rien. B. Netanyahu et les autres responsables devront en répondre devant la Cour Pénale Internationale. Rien n'a été fait depuis trois semaines pour stopper l'engrenage des tueries. La lâcheté et la complicité diplomatiques ont donné un blanc-seing au gouvernement d'extrême-droite de B. Netanyahu.

IL EST ENCORE TEMPS D'AGIR. La résolution de l'ONU appelant à une trêve humanitaire, votée par la France, est un point d'appui. La déclaration du Président de la République lors de la conférence du 9 novembre affirmant la nécessité d'« œuvrer à un cessez-le-feu » est un premier pas qui doit se traduire par des actes concrets.

La France doit maintenant concrétiser son vote en faisant pression sur le gouvernement de l'état d'Israël pour que la résolution soit mise en application.

Nous exigeons :

➡☐ Un cessez-le-feu immédiat avec la fin des bombardements et du déplacement forcé de la population et le retrait de l'armée israélienne de Gaza.

➡☐ La libération des otages

➡☐ La mise en place d'un corridor humanitaire pour acheminer les produits de première nécessité.

➡☐ La protection de toutes les personnes civiles quelle que soit leur nationalité.

➡☐ La cessation de l'exportation d'armes en direction de l'État d'Israël et la suspension de l'accord d'association qui lie celui-ci à l'Union européenne, tant que le droit international sera bafoué.

- ➔ La levée du blocus de Gaza en place depuis 2007.
- ➔ Une initiative diplomatique de la France pour une paix juste et durable sur la base des résolutions de l'ONU, en particulier la résolution n° 242 du Conseil de sécurité des Nations unies de 1967, exigeant le retrait des forces armées israéliennes des territoires occupés.
- ➔ La reconnaissance de l'État de Palestine par la France sur la base des frontières de 1967, avec Jérusalem-Est pour capitale, aux côtés de l'État israélien, pour que les deux peuples réconciliés vivent en paix et en sécurité.

Le PCF65 appelle à participer aux rassemblements qui se tiennent dans toute la France sur la base de cet appel avec l'ensemble des forces progressistes qui se battent pour la paix et la justice. A Tarbes, il participera sur ce contenu à la manifestation du samedi 18 novembre. Rendez-vous place de Verdun à 14h30.

Parti communiste français des Hautes-Pyrénées , Tarbes, le 15 novembre 2023.